



le Bulletin de Santé du Végétal

Normandie



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON Normandie
02 31 46 96 53 - 06 89 81 75 08
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr



Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme. **À consulter sur :**

- normandie.chambres-agriculture.fr



BSV n°29 le 15 octobre 2026 (Semaine 42)

Contexte météo

Après un jeudi très ensoleillé, les températures vont baisser sur la fin de semaine. Un petit risque d'averses dans les prochains jours mais globalement, le temps reste sec et plutôt ensoleillé.

L'essentiel de la semaine

CAROTTE/CELERI : le vol de mouche de la carotte est toujours en cours sur certains secteurs.

CHOU/NAVET : pucerons cendrés et aleurodes toujours très présents.

POIREAU : les conditions de températures restent favorables aux thrips.

SALADE : dernières séries.

Sommaire

ENQUETE SOUCHET COMESTIBLE en Normandie	2
CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	6
POIREAU :	11
SALADE :	13
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	17

Enquête du CTIFL :

Les impacts sur la filière des fruits et légumes concernant les épisodes de canicule 2026

Ce questionnaire vise à dresser un bilan après les épisodes de canicule de cet été 2026 afin de mesurer les impacts observés, leurs intensités ainsi que les leviers de résilience mis en place ou envisagés pour les années à venir. Il s'adresse **aux opérateurs de la production concernant l'activité de leur exploitation.**

<https://r.communication.ctifl.fr/mk/mr/sh/SMJz09SDriOHUnTpfqLY2hKwkkvy/RMhXEpfGuZHI>

ENQUETE SOUCHET COMESTIBLE en Normandie

Cette enquête est menée par FREDON Normandie.

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une image sur la situation de l'infestation sur tout le territoire normand ainsi que sur la connaissance ou non de cette adventice. Même si vous n'avez pas de souchet comestible sur votre exploitation, ou si vous le connaissez peu ou pas, il faut participer afin d'obtenir une image réaliste de la situation 2026 dans notre région.

L'enquête est **anonyme**. Temps de réponse : max. 15 minutes.



[PRODUCTEURS Enquête sur la présence et la connaissance du souchet comestible en Normandie – Remplir le formulaire](#)

[TECHNICIENS Enquête sur la présence et la connaissance du souchet comestible en Normandie – Remplir le formulaire](#)

Merci pour votre participation !

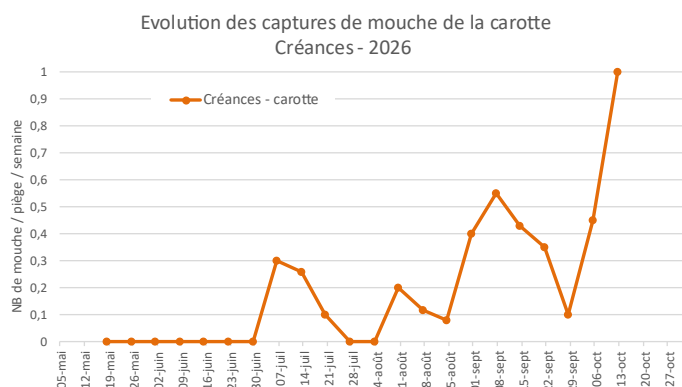
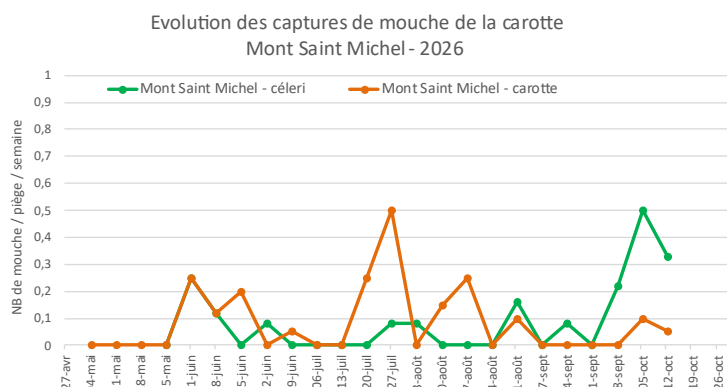
CAROTTE - CELERI :

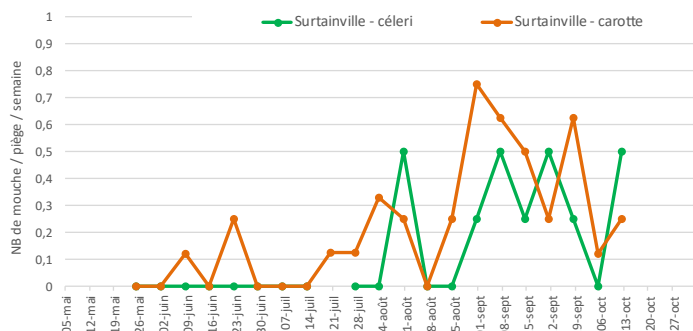
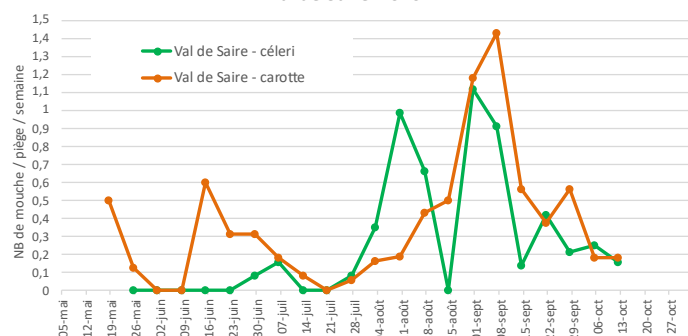
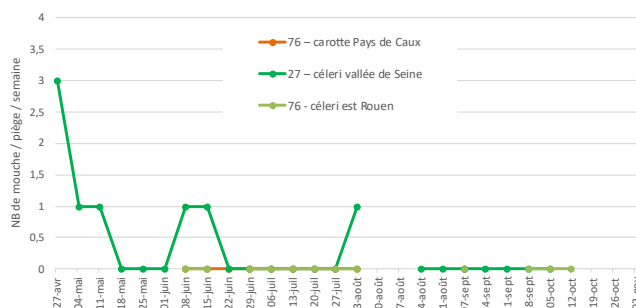
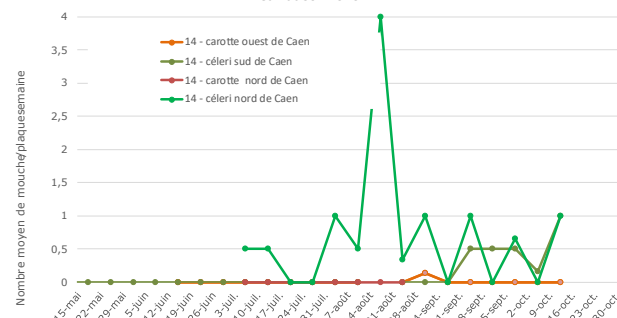
Suivi :

Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
76		/	3	/	Céleri rave : grossissement
14		2	1	/	
50	Val de Saire	4	/	3	Céleri branche : croissance foliaire
	Surtainville	2	1	/	
	Créances	5	/	/	Carotte : grossissement
	Mt St Michel	5	3	/	

Mouche de la carotte

Piégeage :



Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2026Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2026

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Une activité de la mouche de la carotte est enregistrée dans plusieurs secteurs. Les températures actuelles restent favorables à son vol. En présence de mouches, le risque de développement de galeries est présent pour les parcelles de carotte à plus de trois semaines de la récolte.

Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
- ➡ Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41	Sem 42
Vallée de Seine	0	0	0	/	/	0	0	0	0	0	0	0	
Calvados	0	0	0	0	0	0	0	0	0,2	0	0	0	0
Val de Saire	0	0	0	0,08	0,08	0	0	0,1	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0	0	0
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Aucune capture, le suivi de ce ravageur est terminé.

Observations :

Aucune galerie récente n'a été notée dans les parcelles de céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque. Sur céleri branche, le risque est très faible à nul au vu du peu de captures. Le suivi par piégeage est terminé.

Septoriose

Observations :

Cette maladie est présente dans trois parcelles de céleri branche sur 4% des plantes et dans trois parcelles de céleri rave sur 10 à 20% des plantes.

Nuisibilité :

La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Pour les céleris rave en fin de cycle, il n'y a plus de risque de pénaliser le grossissement des raves.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, l'irrigation, les averses et les fortes rosées sur les céleris sont favorables aux contaminations de cette maladie.

Le risque est **présent en cas d'irrigation et/ou d'averses**.



Tache de septoriose

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.

- ➡ Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- ➡ Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- ➡ Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

Alternaria

Observations :

La présence d'*Alternaria* reste globalement stable dans les parcelles situées dans la Manche.

Evolution du risque :

Les températures combinées à de l'irrigation restent favorables au développement de cette maladie. Le risque est **présent en cas d'irrigation, d'averses** ou de végétation importante. Evolution à suivre.

Oïdium

Observations :

Cette maladie reste stable dans une parcelle du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Un temps chaud (plus de 20°C) et sec le jour, alternant avec une forte humidité ou de la rosée la nuit est favorable à son développement. Les conditions annoncées restent favorables à son extension.



Oïdium sur carotte

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Chou	Navet	Stade
27 - 76		3		Chou : mi-pomaison à récolte
14	Nord de Caen	4		
	Mont Saint Michel	/	2	
50	Val de Saire	4	4	Navet : début grossissement à proche récolte
	Surtainville	1	1	

Aleurode, *Aleyrodes proletella*

Observations :

Des aleurodes sont rencontrés dans huit parcelles, quels que soient les secteurs. Dans la majorité des parcelles, les effectifs sont inférieurs à 10 individus par plante et quelques cas avec de 11 à 50 individus par plante.



Aleurodes du chou



Pour en savoir plus :

[https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/335_ecophyto -
pays_de_la_loire/RUBR_SBT/ESPACE_OBSERVATEUR_BOA_BSV_Maraichage_Aleurode_du_chou.pdf](https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/335_ecophyto_-_pays_de_la_loire/RUBR_SBT/ESPACE_OBSERVATEUR_BOA_BSV_Maraichage_Aleurode_du_chou.pdf)

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan, de Bruxelles et les choux-fleurs. Les conditions climatiques restent **favorables** à l'augmentation des populations. Les températures en baisse vont entraîner une lente diminution de l'activité de ce ravageur, mais celle-ci ne s'arrêtera qu'en-dessous de 10°C. Observez toujours attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> Contactez votre technicien.

Altise

Observations :

Aucune altise n'a été observée en parcelles de chou et de navet.

Nuisibilité :

Le stade sensible sur choux va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Globalement, peu à pas de risque au vu des populations nulles. Au vu des stades des cultures, de leur absence en parcelles depuis plusieurs bulletins et de l'avancée de la saison, **il n'y a plus de risque** de ré-infestation des cultures.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- ➡ Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- ➡ Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- ➡ La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles défoliatrices

Observations :

Lors des observations de la semaine, des chenilles de piéride de la rave ont été observées dans le Calvados et en vallée de Seine dans une parcelle. Dans le nord Cotentin, des chenilles de piéride du chou sont notées dans quatre parcelles et plus ponctuellement, des chenilles de piéride de la rave, de noctuelle du chou et de teigne.

Élément de biologie :



Savez-vous différencier les chenilles phytophages du chou ?

Chenilles de noctuelle du chou (SILEBAN)

Evolution du risque :

Des chenilles sont encore présentes dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des choux d'automne afin de repérer les dernières chenilles. **Le risque est globalement faible et le risque de nouvelles pontes est maintenant nul.** Les chenilles actuellement présentes dans les parcelles vont hiverner dans le sol.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> Contactez votre technicien.

Mouche du chou**Piégeage :**

Aucune capture dans les parcelles du réseau.

Nb mouche/piège/semaine	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41	Sem 42
Val de Saire_navet	0	0	0	0,16	0	0,33	0,25	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0,87	0,25	0,25	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	1	0,5	1	0	0	0
Surtainville_chou	0	0	0	/	0	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet		Mise en place	8	0,5	2	0	0	0	0

Observations :

Il n'a pas été observé de galeries récentes dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le risque est en baisse au vu du recul des captures. Evolution à suivre en fonction des prochains piégeages.

- Il faut être prudent et laisser la culture sous voile durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- ➡ La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés

Observations :

Des pucerons cendrés sont observés dans huit parcelles quel que soit le secteur sur 4 à 32% des plantes selon les séries. Des larves de syrphes ainsi que des pucerons parasités sont observés en vallée de Seine.

Ces foyers sont situés sur et dans les pommes, causant de l'épluchage et des pertes commerciales.



Dégâts sur choux en récolte

Evolution du risque :

Les conditions météo annoncées restent **favorables** à l'activité des pucerons. Surveillez les séries en cours de pomaison. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Thrips

Observations :

La présence de thrips est observée dans deux parcelles du nord Cotentin.

Evolution du risque :

Les conditions météo restent **favorables** à leur développement. Observez attentivement les séries en pomaison. Une surveillance régulière de vos parcelles est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Afin de limiter les dégâts il est conseillé d'utiliser des cultivars de chou tolérants aux attaques des thrips ou de récolter les choux avant qu'ils ne soient en sur-maturité.



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Pigeon

Observations :

Absence d'attaques récentes de pigeons dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage

Observations :

- Présence stable de bactériose à *Xanthomonas* dans quatre parcelles du nord Cotentin et vallée de Seine sur 4 à 20% des choux.
- De l'*Alternaria* est noté dans six parcelles sur 4 à 60% des choux, en progression dans certaines parcelles.
- La maladie des taches noires, *Mycosphaerella brassicicola*, est constatée dans huit parcelles, sur 5 à 50% des choux.



Taches de *Mycosphaerella* (SILEBAN)

Elément de reconnaissance :

Au début de son développement, les taches d'*Alternaria* ressemblent à celles dues à *Mycosphaerella* mais celles d'*Alternaria* s'élargissent et fusionnent tandis que les lésions dues à *Mycosphaerella* restent délimitées par les nervures.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller avec la présence de fortes rosées, les récentes pluies et des brumes matinales persistantes.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- ➡ Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- ➡ Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- ➡ La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- ➡ Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- ➡ Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- ➡ Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- ➡ Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

POIREAU :

Suivi :

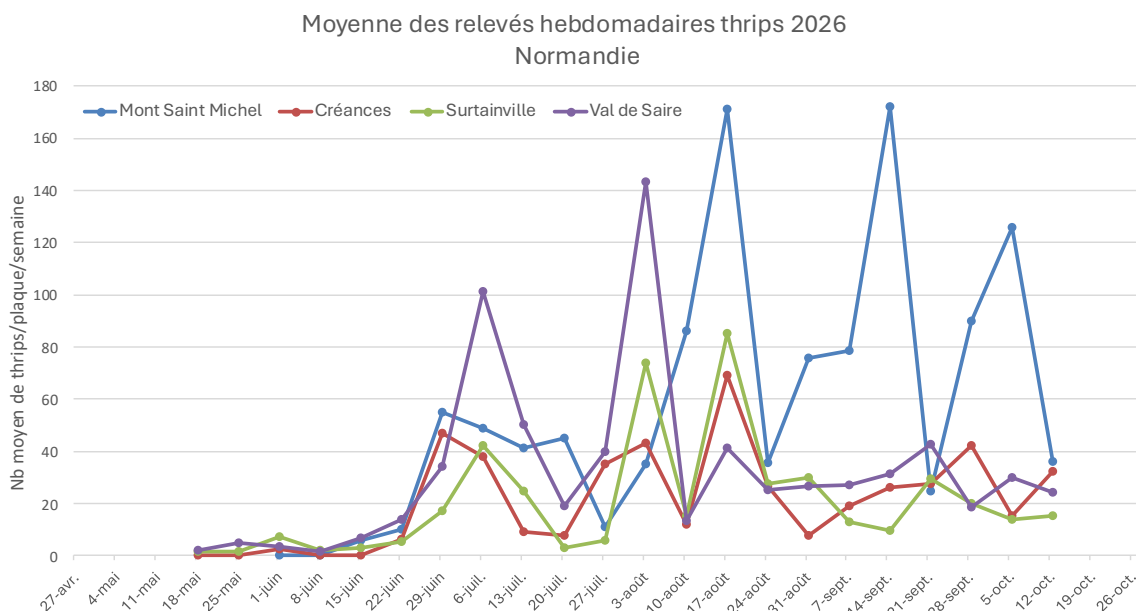
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	Grossissement à proche récolte
	Surtainville	3 parcelles	
	Créances	6 parcelles	
	La Haye Pesnel	1 parcelle AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Mont Saint Michel	5 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
76 - 27		3 parcelles	

Thrips

Observations :

Des thrips sont toujours observés dans toutes les parcelles du réseau avec des effectifs importants.

Piégeage :



Evolution du risque :

Même si elles ne sont plus estivales, les températures restent favorables aux thrips et la pression reste **présente** dans les parcelles du réseau. Les populations sont installées dans les poireaux et des piqûres sont présentes sur le feuillage, augmentant les temps de parage.

Les conditions climatiques sont toujours favorables à leur activité.

- Surveillez très régulièrement vos parcelles, notamment celles de poireaux d'automne pour lesquelles le risque de piqûres reste **présent**.
- Sur poireaux d'hiver, le risque est plus faible, le feuillage aura plus de temps pour se renouveler.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ FICHE GECO : Gestion des thrips sur poireau RÈGLE DE DÉCISION
https://geco.ecophytopic.fr/geco/Concept/Gestion_Des_Thrips_Sur_Poireau_-_Fiche_1

- ➡ Les bassinages ou les arrosages fréquents par aspersion contrarient l'installation et le développement des thrips. Attention, un bassinage non maîtrisé peut induire le développement de champignon pathogène : la végétation et le sol doivent être secs le soir.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle> . Contactez votre technicien.

Mouche mineuse, *Phytomyza gymnostoma*

Observations :

Des piqûres sont toujours observées en vallée de Seine mais leur nombre est en recul suite au pic en semaine 39.

Nuisibilité :

Les dégâts sont provoqués par les larves qui creusent des galeries rectilignes (mines) dans les feuilles et le fût des poireaux ; ces galeries verticales éclatent avec la croissance, mais ne pourrissent pas. En culture, les galeries provoquent une déformation et un éclatement du fût qui peuvent entraîner de fortes pertes commerciales ; de plus la présence des galeries et des pupes déprécie très fortement les poireaux.

Pour en savoir plus :

<https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>



Piqûres de nutrition et pupes+galeries

Evolution du risque :

Le vol d'automne de la mineuse se poursuit en vallée de Seine. **Observez** attentivement vos parcelles pour repérer les piqûres de nutrition. Les conditions sont favorables au vol des mouches mineuses.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
- ➡ L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
- ➡ La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Rouille

Observations :

Cette maladie est observée uniquement dans une parcelle conduite en AB dans la Manche sur 20% des plantes.

Evolution du risque :

Le risque reste faible. Cependant, les fortes rosées et des brumes, peuvent créer des conditions propices surtout sur les variétés sensibles. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Privilégiez les variétés peu sensibles.
- ➡ En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.

Maladie des taches pourpres, *Alternaria/Stemphylium*

Observations :

La présence de ce complexe de maladies est observée dans huit parcelles du nord Cotentin sur 4 à 36% des poireaux.

Evolution du risque :

Evolution à suivre notamment dans les créneaux d'automne. Des températures douces (entre 6 et 34°C) et des conditions humides sont favorables au développement de la maladie. A surveiller en cas de fortes rosées, de brumes ou d'irrigation.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ En cas d'irrigation, intervenir le matin pour favoriser un séchage rapide du feuillage.
- ➡ Ajuster la fertilisation azotée (sensibilité de la plante augmentée en cas d'excès)

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
14		3 parcelles	
50	Val de Saire	4 parcelles	De pommaison à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	1 parcelle	
	Mont Saint Michel	3 parcelles + 2 frisées	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limace

Observations :

Il n'est pas constaté de dégâts liés aux limaces dans les dernières séries encore en place.

Evolution du risque :

A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation. En leur absence, le risque est faible.

Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque : **Prophylaxie :**

- ➡ Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- ➡ les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- ➡ le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- ➡ la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- ➡ la gestion de la période d'interculture.

 Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Puceron**Observations :**

Des petites colonies de pucerons sont notées dans quatre parcelles du réseau sur 12 à 68% des plantes dans les secteurs de la vallée de Seine, Créances et Surtainville.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

**Résistance :**

*Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribis-nigri*.*

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La pression reste présente dans certaines dernières séries où des colonies se sont installées. Les conditions climatiques restent favorables à leur développement. Observez régulièrement vos dernières séries afin de repérer la présence de colonies et de la faune auxiliaire.

Noctuelles défoliatrices

Piégeage noctuelle gamma :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40	Sem 41	Sem 42
Surtainville	5	6	6	7	3,5	9,5	5,5	3	3
Val de Saire	2	16	7	4	5	7	4	3	11
Créances	6	10	1	5	0	0	0	Suivi terminé	
Mont Saint Michel	30	19,5	10	6,5	6,5	/	3	0	0
Calvados	21	26	33	26	11	10	4	5	0
Lingreville	18	67	66	24	0	/	9	0	1

Le suivi par piégeage est terminé.

Piégeage noctuelle de la tomate, *Heliothis armigera* :

Les suivis se terminent avec 1 à 2 papillons dans le val de Saire et à Créances,

Observation :

Quelques chenilles défoliatrices (noctuelle gamma et/ou noctuelle de la tomate) sont toujours présentes en parcelles. Elles ont été observées dans quatre d'entre elles sur 4 à 12% des laitues.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos dernières séries afin de repérer la présence de chenilles. Les conditions météo annoncées restent **favorables** pour que celles-ci terminent leur cycle. Pas de risque de nouvelles pontes.

Gestion du risque :



Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Mildiou

Observations :

Il n'a pas été observé de nouveaux symptômes cette semaine dans les dernières séries proches de la récolte.

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brume, d'averses et d'irrigation.

Gestion du risque :



Prophylaxie :

- ➡ Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- ➡ Attention à la densité de plantation,
- ➡ Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

- ➡ Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte,
- ➡ réaliser un désherbage soigné.
- ➡ Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Bactériose

Observations :

Des taches de bactériose ont été observées cette semaine dans deux parcelles du nord Cotentin.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5391/Salades-Maladies-bacteriennes>

Evolution du risque :

Les conditions actuelles restent favorables à leur développement.

Botrytis

Observations :

Quelques taches ont été observées sur les feuilles âgées d'une série du Calvados en récolte.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5812/Salades-Biologie-epidemiologie> Ce champignon aérien affectionne particulièrement les ambiances **humides**. Une humidité relative avoisinant 95 % et des températures comprises **entre 17 et 23°C** sont des conditions très propices à ses attaques.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles restent favorables à son développement essentiellement en cas de très forte rosée ou d'irrigation par aspersion.

Pourritures basales :

Observations :

- Sclerotinia : présence dans quatre parcelles situées en vallée de Seine et le Calvados sur 1 à 5% des plantes.

Nuisibilité :

- <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>
- <https://ephytia.inrae.fr/fr/C/5884/Salades-Thanatephorus-cucumeris-Rhizoctonia-solani>

Evolution du risque :

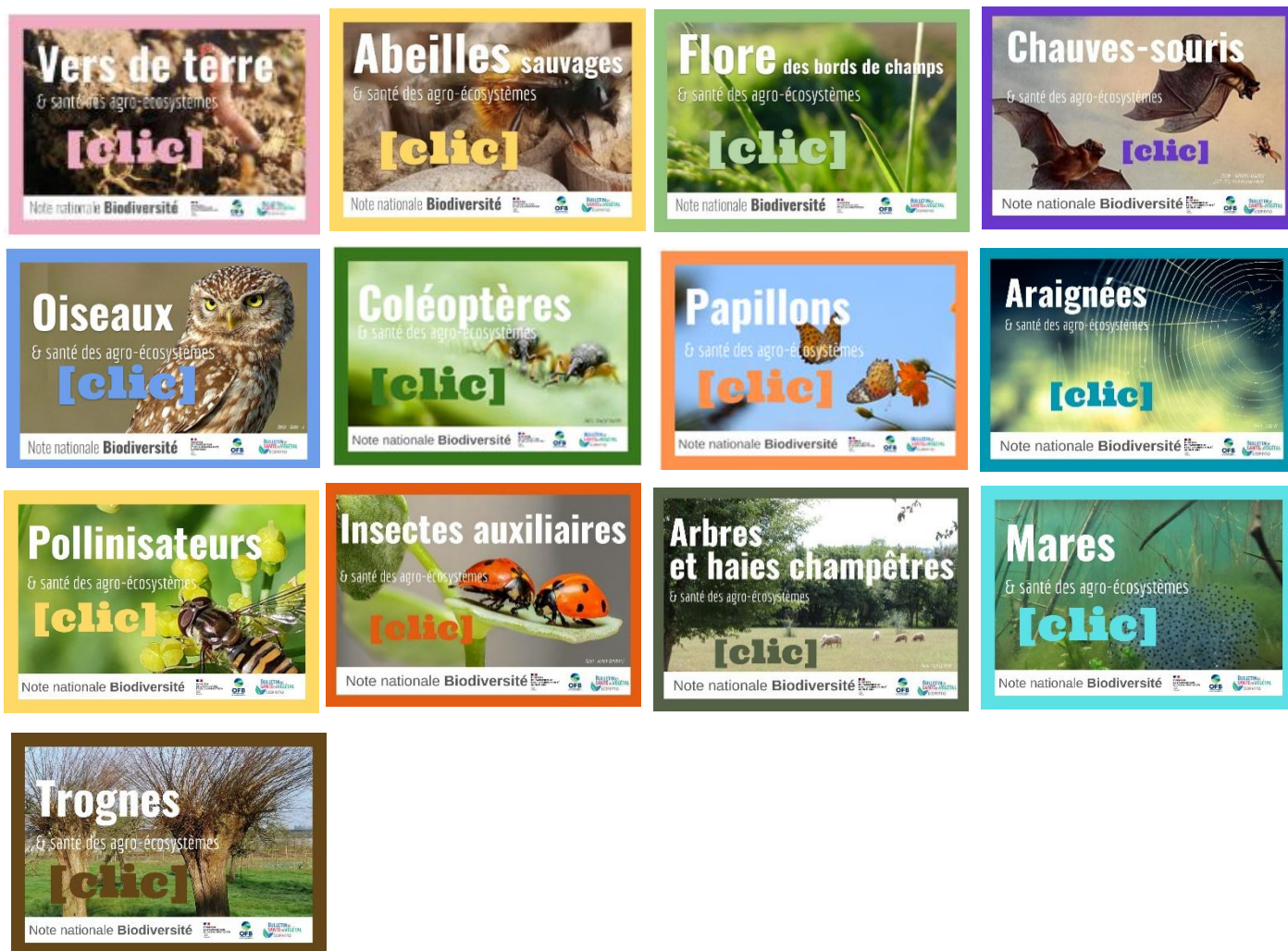
Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- ➡ Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- ➡ Attention à la densité de plantation,
- ➡ Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



Produits de Biocontrôle : [infos](#)



Résistances aux pesticides : [infos](#)

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
mention particulière